

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

N° W19-546913

64112

☒ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1256 Société : RAM
☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre :
 Nom & Prénom : LAHLOU FILALI Abderrahmane
 Date de naissance : 01.01.1946
 Adresse : 11 Blvd Bin Anzouane Résid. SEMRA 1 Apt 4402
 MARI F CASABLANCA
 Tél. : 0663727237 Total des frais engagés : 601,20 DHc Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Keltoum MAAZOUZ
 Gastroentérologue
 Tél 05 22 99 47 30
 INPE / 09.11.66.777

Cachet du médecin :

Date de consultation : 01/03/2021
 Nom et prénom du malade : Lahlou Filali Abderrahmane
 Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☒ Enfant
 Nature de la maladie : Douleurs abdominales
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 03/03/2021

Signature de l'adhérent(e)

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
 Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

[illegible]

Dr. Keltoum MAAB
Gastroentérologue
Tél 05 22 99 47 30
INPE / 09.11.66.777

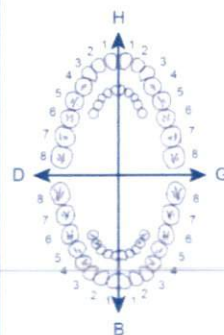
[illegible]

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	01/03/2021	B430, E	601,20 dh

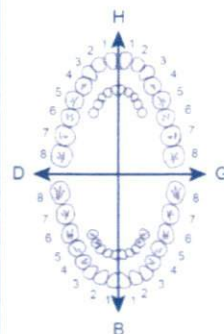
[illegible]

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F
PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

	H	
25533412		21433552
00000000		00000000
D		G
00000000		00000000
35533411		11433553
	B	

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

COEFFICIENT
DES TRAVAUXMONTANTS
DES SOINSDEBUT
D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

COEFFICIENT
DES TRAVAUXMONTANTS
DES SOINSDATE DU
DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

Dr. Keltoum MAAZOUZ
Ep. Mamou

Spécialiste en Gastroentérologie
Hépatologie et Cancérologie digestive
Ancienne Chef de Clinique et Praticien
Hôpitalier des CHU de Bordeaux

الدكتورة كلثوم معزوز

إختصاصية في أمراض الجهاز الهضمي
خريجة كلية الطب ببوردو
طبيبة سابقا بمستشفيات بوردو (فرنسا)

Casablanca, le : 01 03 2022 : البيضاء، في

Elkhou - Elah Abderrahmane

- NFS

- Lipasemie

- Asat / Alat

- GGT

- CRP

Laboratoire Bir Anzarane
17, Bd. Bir Anzarane
CASABLANCA

Dr. Keltoum MAAZOUZ
Gastroentérologue

Tél. 05 22 99 47 30

INPE / 09 11 66 777

134, شارع بئر أنزان، زاوية زنقة أحمد الجوماري، Rés. Aya, 1er étage, N°3 - Mâarif - Casablanca

134, Bd. bir Anzarane, angle Rue Ahmed El Joumari, Rés. Aya, 1er étage, N°3 - Mâarif - Casablanca

Tél./Fax : 05 22 99 47 30 - E-mail : maazouzkh@yahoo.fr

Laboratoire d'Analyses de Biologie Médicale Bir Anzarane
117, Bd Bir Anzarane 20 100 Maarif Casablanca
Tél : 05 22 99 46 63/ 05 22 25 82 05 Fax : 05 22 98 09 11

ICE : 001748386000083
Patente : 35870583
IF : 01006693
CNSS : 7070999

Compte bancaire : BMCI Casa Normandie
RIB : 013 780 01802 000329 001 80 48

INPE : 093001196

Casablanca le : 01-03-2021

Mr. Abderrahmane LAHLOU FILALI

FACTURE N°	2103011049
------------	------------

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
PS	Prélèvement sang	E25	E
0148	Lipase	B100	B
0216	Numération Formule (Globules rouges/Blancs/plaquettes)	B80	B
0370	C R P (Protéine C réactive)	B100	B
0141	Gamma glutamyl transférase (GGT)	B50	B
0146	Transaminases O (TGO)	B50	B
0147	Transaminases P (TGP)	B50	B

Total de B : 430

TOTAL DOSSIER	601.20 DH
---------------	-----------

Arrêtée la présente facture à la somme de : six cent un dirhams vingt centimes

Laboratoire d'Analyses
de Biologie Médicale
Bir Anzarane
117, Bd. Bir Anzarane - Casa
ICE : 001748386000083
INPE : 093001196

Laboratoire d'Analyses
de Biologie Médicale
Bir Anzarane
117, Bd. Bir Anzarane - Casa
ICE : 001748386000083
INPE : 093001196



Prescripteur : . . .

Dossier ouvert le : 01-03-2021 10:16

Edité le : 01-03-2021

Réf : 2103011049

Mr. LAHLOU FILALI Abderrahmane

Page 1 / 2

Compte Rendu d'Analyse

Laboratoire certifié AFNOR ISO 9001:2015 N°2 020/85901

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE Sysmex XT2000

NUMERATION

			30-12-2020
Leucocytes :	9 270 /mm ³	(4 000-10 000)	7 500
Hématies :	4.67 M/mm ³	(4.00-5.70)	4.57
Hémoglobine :	14.8 g/100ml	(12.5-17.2)	14.7
Hématocrite :	43.1 %	(37.0-49.0)	42.4
VGM :	92.3 µ ³	(80.0-101.0)	92.8
TCMH :	31.7 pg	(27.0-33.0)	32.2
CCMH :	34.3 g/100ml	(29.0-36.0)	34.7

FORMULE

Polynucléaires Neutrophiles :	69.4 %	(40.0-75.0)	58.8
Soit:	6 433 /mm ³	(2 000-7 500)	4 410
Polynucléaires Eosinophiles :	2.2 %	(1.0-4.0)	2.9
Soit:	204 /mm ³	(100-400)	218
Polynucléaires Basophiles :	0.3 %	(0.0-1.0)	0.7
Soit:	28 /mm ³	(0-150)	53
Lymphocytes :	20.0 %	(20.0-45.0)	28.8
Soit:	1 854 /mm ³	(1 500-4 000)	2 160
Monocytes :	8.1 %	(2.0-12.0)	8.8
Soit:	751 /mm ³	(200-800)	660

PLAQUETTES

Plaquettes :	270 000 /mm ³	(150 000-400 000)	286 000
VMP:	9.6 fl		9.5

Signature
Laboratoire d'Analyses
de Biologie Médicale
Bir Anzarane
117, Bd. Bir Anzarane - Casablanca
Tél : 0522 99 46 63 / 0522 25 82 05 / 06 61 80 77 96 - Fax : 0522 98 09 11
Dr. N. BAAJ
Pharmacien-Biologiste

Biologistes Responsables :
- Dr. A. AZEDDOUG
- Dr. N. BAAJ

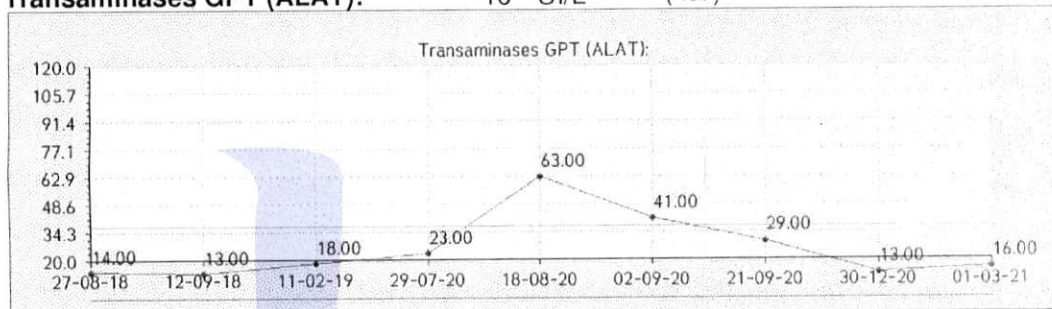
Laboratoire certifié AFNOR ISO 9001:2015 n°2020/65901



ENZYMOLOGIE
Roche Cobas 6000

Transaminases SGOT (ASAT): 17 UI/L (<37) 30-12-2020 15

Transaminases GPT (ALAT): 16 UI/L (<37) 30-12-2020 13



Gamma G.T: 20 UI/L (7-32) 30-12-2020 19

Lipaseémie: 38 UI/L (13-60) 30-12-2020 54

PROTEINES SPECIFIQUES

Protéine C-réactive: 2.3 mg/L (<5.0) 30-12-2020 2.4

Fin du compte rendu

Laboratoire d'Analyses
de Biologie Médicale
Bir Anzarane
117, Bd. Bir Anzarane - Casa
Tél : 0522 99 46 63 / 0522 25 82 05 / 06 61 80 77 96
Fax : 0522 98 09 11
Site Web : labobiranzarane.com